

Comité Local d'Information et de Concertation de Cabriès

Réunion du 20 janvier 2010 - Compte rendu -

PRÉSENTS/EXCUSÉS - MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS :

TITULAIRES COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

• LUCCHESI Yves	SOUS-PRÉFET D'AIX EN PROVENCE	Présent
• CHABAS Pascale	SECRÉTAIRE GÉNÉRALE SOUS-PRÉF. AIX EN PCE	Présente
• DY Christophe (Cne)	SDIS 13	Présent
• SANDON Gilbert	DREAL EX-DRIRE	Présent
• ROSSI Jacques	DDTM EX-DDE	Présent
• FAYOL Alain	DIRECCTE EX-DDTEFP	Présent

TITULAIRES COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

• MARTIN Richard	MAIRE DE CABRIÈS / CPA	Présent
• GINER Jean-Marie	MAIRIE DE CABRIÈS	Excusé
• GAUSSEN René	MAIRIE DE CABRIÈS	Présent
• LAGIER Robert	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX	Présent
• AMIEL Michel	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX	Excusé

TITULAIRES COLLÈGE « EXPLOITANTS »

• CHOPPIN DE JANVRY Bruno	NITRO-BRICKFORD	Excusé
• MONTAGNEUX Pascal	NITRO-BRICKFORD	Présent
• ROTH Claude	NITRO-BRICKFORD	
• AUSSAT Joanna	NITRO-BRICKFORD	Excusé

TITULAIRES COLLÈGE « SALARIÉS »

• FRANCE Didier	NITRO-BRICKFORD	Présent
• SECHI Daniel	NITRO-BRICKFORD	Présent
• PENAT Stéphane	NITRO-BRICKFORD	

TITULAIRES COLLÈGE « RIVERAINS »

• SORRE-LARGRAIN	ASSOCIATION VOILERIE CARRAIRE	
• MARTIN Jean-Claude	ASSOCIATION VOILERIE CARRAIRE	
• Mme FARDEAU Marie-Laure	APPS	Présente
• CHEREF Daniel	ASSOCIATION DÉFENSE DU SITE DU RÉALTOR	Présent
• CAILLOL Alain	ASSOCIATION AMIS DES SIX COLLINES	
• DESHAYES Jacques	CENTRE D'ENTRAÎNEMENT STE DES COURSES	Présent

MEMBRE PERMANENT

• SACHER Michel	DIRECTEUR CYPRÈS	Présent
-----------------	------------------	---------

AUTRES :

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

• GASQUY Pierre	DREAL EX-DRIRE	Présent
• COURET Guy	DREAL EX-DRIRE	Présent

SUPPLÉANTS COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

- | | | |
|-------------------|--------------------------|---------|
| • PONS Gilbert | Mairie de Cabriès | |
| • VARO Yves | Mairie de Cabriès | |
| • BOR Mireille | Mairie de Cabriès | |
| • BOYER Michel | Communauté du Pays d'Aix | Présent |
| • CHARDON Robert | Communauté du Pays d'Aix | |
| • AGOPIAN Jacques | Communauté du Pays d'Aix | |

SUPPLÉANTS COLLÈGE « EXPLOITANTS »

- | | |
|---------------------|-----------------|
| • BENMERABET Mounir | NITRO-BRICKFORD |
| • ALLOMBERT Thierry | NITRO-BRICKFORD |

La réunion débute à 14h30.

INTRODUCTION

Monsieur le sous-préfet accueille les participants à cette réunion du comité local d'information et de concertation et rappelle qu'un arrêté préfectoral du 23 novembre 2009 a renouvelé les membres du comité (la dernière réunion du CLIC date de janvier 2008).

Il rappelle les missions du CLIC, procède à un tour de table de présentation des membres.

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT

Monsieur MARTIN, maire de Cabriès se déclare candidat à la présidence du CLIC, comme c'est l'usage dans les Bouches-du-Rhône.

Il n'y a pas d'opposition. La candidature de M. MARTIN est acceptée par le comité.

Le nouveau président se félicite de la bonne collaboration qui existe avec l'entreprise qui est connue par la population.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE

Afin d'assurer la liaison entre les membres du comité, mais aussi pour tenir à jour le site Internet partagé et diffuser les documents de travail, il est convenu que le CYPRES assurera le secrétariat du CLIC de Cabriès.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES - PPRT

Un diaporama, présenté par M. SANDON (DRÉAL) est joint en annexe.

Il est rappelé le but du PPRT : « maintenir l'industrie en France, tout en protégeant au mieux la population ».

Le diaporama est commenté et des précisions sont apportées :

- ✓ Les quatre piliers de la prévention sont : la réduction du risque à la source, l'établissement de plans d'urgence (POI-PPI), la maîtrise de l'urbanisation (PPRT), l'information des populations.
- ✓ La topographie du site d'implantation de l'exploitation n'est pas prise en compte pour le calcul des effets d'un accident éventuel : c'est une majoration qui est retenue.
- ✓ La grille MMR (mesure de maîtrise des risques) recense tous les scénarii d'accidents, elle implique l'acceptation d'un risque non nul.
- ✓ L'objectif affiché est l'approbation du PPRT avant fin 2010, bien que l'arrêté de prescription ne soit pas encore signé.
- ✓ Le PPRT comportera 3 types de documents : une notice de présentation, un règlement et une carte de zonage associée au règlement.

- ✓ Le PPRT sera construit en association avec les personnes et organismes (POA) concernés par le territoire impacté par les risques recensés. La concertation mise en place avec la population concernée devra permettre d'identifier les difficultés ou compléments à prendre en compte lors de l'élaboration de ces documents.
- ✓ L'arrêté de prescription doit définir les conditions de l'association et de la concertation.
- ✓ Pour la concertation et l'information de la population, une réunion publique est d'ores et déjà prévue après la première réunion des POA. Un site internet (www.pprt-paca.gouv.fr) est mis à disposition du public pour lui fournir toutes les informations nécessaires à ce sujet.
- ✓ Des documents sous forme papier seront mis à disposition du public en mairies de Cabriès et des Pennes Mirabeau ainsi que des registres pour y apposer leurs remarques, observations ou suggestions. La DREAL et la DDTM feront une synthèse de ces remarques qui sera tenue en fin de procédure à disposition du public.

L'information préventive (sur le PPI) doit être réalisée réglementairement tous les cinq ans. La dernière plaquette ayant été publiée en 2005, il faudra réaliser une nouvelle campagne en 2010. Il est convenu que l'information sur le PPRT sera faite en même temps, en réunion publique, ce qui aura l'avantage de bien expliquer la différence d'approche entre la maîtrise de l'urbanisation et l'établissement de plans d'urgence.

Un diaporama est présenté par M. ROSSI (DDTM) ; la présentation jointe en annexe est *un document actualisé conformément aux apports qui ont été donnés par les différents collègues présents au clic, sous réserve de confirmation ultérieure des services gestionnaires, notamment pour les trafics sur les RD.*

L'enveloppe des enjeux est présentée et commentée ; des précisions sont demandées à l'assistance par M. Rossi qui souhaite recenser au mieux tous les projets de la zone d'étude, y compris les voies de communication nouvelles projetées.

Une étude exhaustive doit être réalisée pour compléter la démarche d'étude des aléas et ainsi permettre aux personnes et organismes associés (POA) de définir, en concertation, les décisions à prendre.

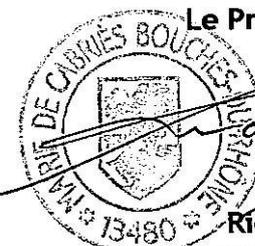
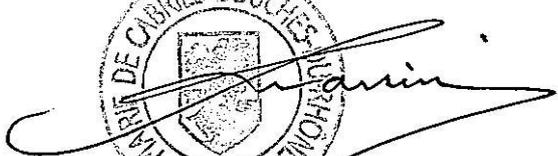
En plus des organismes présents « de droit » (mairie, exploitant, conseil général et conseil régional, SNCF, etc.), il est convenu d'associer aux réunions les représentants :

- ✓ de l'association de protection des sites,
- ✓ de l'association de protection du Réaltor,
- ✓ de l'association du centre d'entraînement équestre.

Un arrêté préfectoral précisera la liste exhaustive des membres de la réunion d'association.

La réunion est close à 16h30.

Le Président du CLIC,



Richard MARTIN
Maire de Cabriès